Pays de Châteaugiron Communauté MAG'

N°35 - NOVEMBRE 2017

Chancé - Commune nouvelle de Châteaugiron (Châteaugiron, Ossé, Saint-Aubin du Pavail) - Domloup - Noyal-sur-Vilaine - Piré-sur-Seiche - Servon-sur-Vilaine

LE SPORT SUR LE TERRITOIRE

VALOPARC
La déchèterie nouvelle génération

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Les zones d'activité de la Communauté de communes

SOMMAIRE

3 À 4
ÉCHO DES COMMUNES
Noyal-sur-Vilaine : L'épicerie sociale
Châteaugiron : Le Bagad

5 À 7
BRÈVES ET CONSEILS

8 À 12
DOSSIER
Le sport sur le territoire
Le futur complexe sportif communautaire

13 À 15
ÉCONOMIE/EMPLOI
Portrait d'entreprise : Aprosios Energie
Les zones d'activité de la Communauté de communes

16
ENVIRONNEMENT
Valoparc : La déchèterie nouvelle génération

17 À 18
ÉVÈNEMENTS TOURISME
Festival du livre médiéval et de l'imaginaire : Les Enchanteurs
Un nouveau circuit du patrimoine

19
SOCIAL
Les EHPAD du territoire font peau neuve

ÉDITO

Le 21 septembre dernier, le Conseil communautaire a retenu à l'unanimité le projet de l'architecte David Cras pour la construction de la future salle de sport intercommunale.

Les élus du Pays de Châteaugiron ont voté un projet ambitieux et innovant.

La construction d'un équipement sportif de niveau régional, porté par une intercommunalité, paraît être une évidence, dans un contexte financier contraint. Les débats, les échanges entre élus et l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels, lors des nombreuses commissions qui ont conduit à l'aboutissement de ce projet, nous démontrent que tout n'est pas si simple. Cependant, les élus ont intégré le fait que les temps ont changé, que nos pratiques sportives doivent évoluer. Et que nous devons à tout prix optimiser les dépenses publiques.

C'est donc la Communauté de communes qui prendra en charge le financement et la gestion de cet équipement, un geste fort en direction des associations sportives de la Communauté de communes. Ce projet vient compléter l'offre sur le territoire intercommunal. Le diagnostic des équipements, que nous avions réalisé il y a deux ans, avait mis en exergue l'absence d'un équipement structurant, conçu pour les compétitions sportives et en capacité de recevoir du public.

Dans le cadre de leur compétence sport, les communes conservent quand à elles, la gestion de leurs équipements de proximité. Le Pays de Châteaugiron poursuivra l'accompagnement sur les investissements à travers les fonds de concours.

Gageons que ce projet réjouira les fidèles sportifs du territoire et séduira de nouveaux publics.

Dominique Denieul
Président de la Communauté de communes.

Contact : Communauté de communes du Pays de Châteaugiron • 16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron • Tél. : 02 99 37 67 68 • Fax : 02 99 37 32 63 • Courriel : ccpc@cc-payschateaugiron.fr • Site : www.cc-payschateaugiron.fr • N° ISSN : 2258-1677 • Dépôt légal : Novembre 2017 • Directeur de la publication : Dominique Denieul
Responsable communication – Rédaction : Marine Gounant, Sophie Méril • Maquette : Pays de Châteaugiron Communauté • Impression : Imprimé sur papier 100% certifié PEFC • Crédits photos : Communauté de communes, Office de Tourisme, Jean Louis Kernen, Gaëlle Bizeul, Jacky Gaiffe.

L'ÉPICERIE SOCIALE : ÉPI'COM

Un vrai besoin face aux accidents de la vie.

Ouverte en mars 2016, l'épicerie sociale répond à une demande en progression sur le territoire.

En savoir plus

Ouverture le vendredi de 13h30 à 17h30.

Contact :
02 99 37 04 53, le matin, sauf le mercredi.
Les demandes de cartes doivent transiter par les CCAS.

Louis Hubert devant les rayons d'Epi'com.
«L'épicerie marche grâce à un important investissement des bénévoles».

L'espace est clair, agréable et bien agencé. Les produits secs comme la farine, les biscuits, les conserves, l'huile ou le sucre sont bien rangés dans les rayons, tandis que les produits laitiers sont entreposés dans deux armoires réfrigérées. A l'extérieur, une enseigne discrète, « Epi'com ». Nous sommes à l'épicerie sociale, à Noyal-sur-Vilaine, dans un bâtiment communal, aménagé par la Communauté de commes.

Le principe

Dans des espaces aménagés en libre-service, l'épicerie sociale met à disposition d'un public en difficulté des produits variés et de qualité à un coût moindre : 10% du prix usuel. La contribution financière participe à la dignité des personnes et à la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales des épiceries solidaires.

Aider à gérer un budget

Il faut à l'entrée montrer une carte validée par le CDAS* **« On refuse le tout gratuit. L'objectif est d'aider les gens à gérer un budget »**, affirme Louis Hubert, le président investit dans le bénévolat. Concrètement, les personnes en difficulté sont aiguillées vers Epi'com par les assistantes sociales ou les CCAS**. **« Nous avons établi un forfait de 25€ par semaine pour une personne seule qui paie effectivement 2,50€ »**, poursuit Louis Hubert qui tient à préciser que l'aide est limitée à trois mois, une période renouvelable une seule fois. Les gens arrivent ainsi avec leur carte puis sont accompagnés par un bénévole pour faire leur panier avant de payer à la caisse.

60 bénévoles

L'épicerie sociale ouvre le vendredi après-midi. L'accueil nécessite toute une logistique de bénévoles en amont. Entre les prévisions, la gestion des stocks, les arrivages, le rangement. **« L'épicerie fonctionne avec 60 bénévoles qu'il faut aussi ménager car leur engagement est dejà important. Nous aidons 60 familles. Elles étaient 15 à l'ouverture en mars 2016 »**. Accidents de la vie, séparations, problèmes de santé… L'épicerie répond à un réel besoin, même dans un excellent bassin d'emploi.

L'initiative porte ses fruits, comme le souligne Louis Hubert **« C'est positif. Des gens remontent la pente ».**

**CDAS Centre Départemental d'Action Sociale*
*** CCAS Centre Communal d'Action Sociale*

La banque alimentaire, Hyper U (Châteaugiron), Leclerc (Noyal-sur-Vilaine), Bridor, Triballat, bientôt Pomona, les commerçants locaux… : les entreprises du territoire jouent la carte de la solidarité par des dons de produits et denrées.

LE BAGAD DE CHÂTEAUGIRON, AMBASSADEUR DE LA CULTURE BRETONNE

Depuis 2001, le bagad se produit dans la région au son des bombardes, des cornemuses et des percussions.

En savoir plus

Contact :
Séverine Ollivier - 06 50 47 79 65
bagad.chateaugiron@gmail.com
bagadchateaugiron.blogspot.com
facebook.com/bagadkastellgeron/

Inscriptions à partir de 6 ans : 150 € pour l'année.
Les instruments peuvent être prêtés aux débutants.

Le bagad de Châteaugiron lors de la fête de la musique à Irodouër le 17 juin 2017.

Inauguration de la commune nouvelle de Châteaugiron, Foulées de Domloup, Terriales, Téléthon de Noyal-sur-Vilaine, fête de la musique... Le bagad de Châteaugiron est un peu celui du territoire en se produisant aux diverses manifestations locales. **« La Communauté de communes fournit un soutien appréciable qui permet d'acheter de nouveaux instruments, de financer les cours et les stages notamment pour les nouveaux inscrits. En résumé, elle permet de faire vivre le bagad »,** confie Séverine Ollivier, la présidente, une Lilloise tombée dans le chaudron de la culture breizh lors de ses premières vacances dans le Finistère ! Il n'est pas toujours évident d'animer un bagad en pays Gallo, loin de la Basse-Bretagne, berceau de ces ensembles musicaux et traditionnels pays des sonneurs. **« Souvent les gens ne savent pas qu'il y a un bagad à Châteaugiron ! »**, poursuit Séverine qui tient à faire connaître son association

Une musique du terroir

La trentaine de membres se retrouve régulièrement à l'Orangerie à Châteaugiron autour des percussions, caisses claires, bombardes et cornemuses pour les habituelles répétitions, prélude aux sorties annuelles. Le tout dans une ambiance très conviviale. Côté concours, le bagad évolue en 5e catégorie **« Nous avons connu des départs de bons musiciens et nous essayons actuellement d'agrandir la formation pour accéder aux concours. Il faut persévérer ! »**, conclut la présidente soucieuse de faire la promotion de la culture bretonne **« C'est une musique du terroir basée sur l'oralité, le chant. Elle permet de renouer avec les racines du territoire où l'on vit ».** Une musique facile à apprendre et ouverte à tous, Bretons ou non.

Séverine Ollivier

LES BRÈVES

Travaux à la Communauté de communes : accueil déplacé pour travaux

La Communauté de communes s'engage sur 11 mois de travaux pour agrandir et aménager ses locaux.
L'accueil se fera par l'impasse du Champ d'Ahaut, par l'accès à la salle du conseil communautaire. L'accès au Point Accueil Emploi, antenne de Châteaugiron reste inchangé.

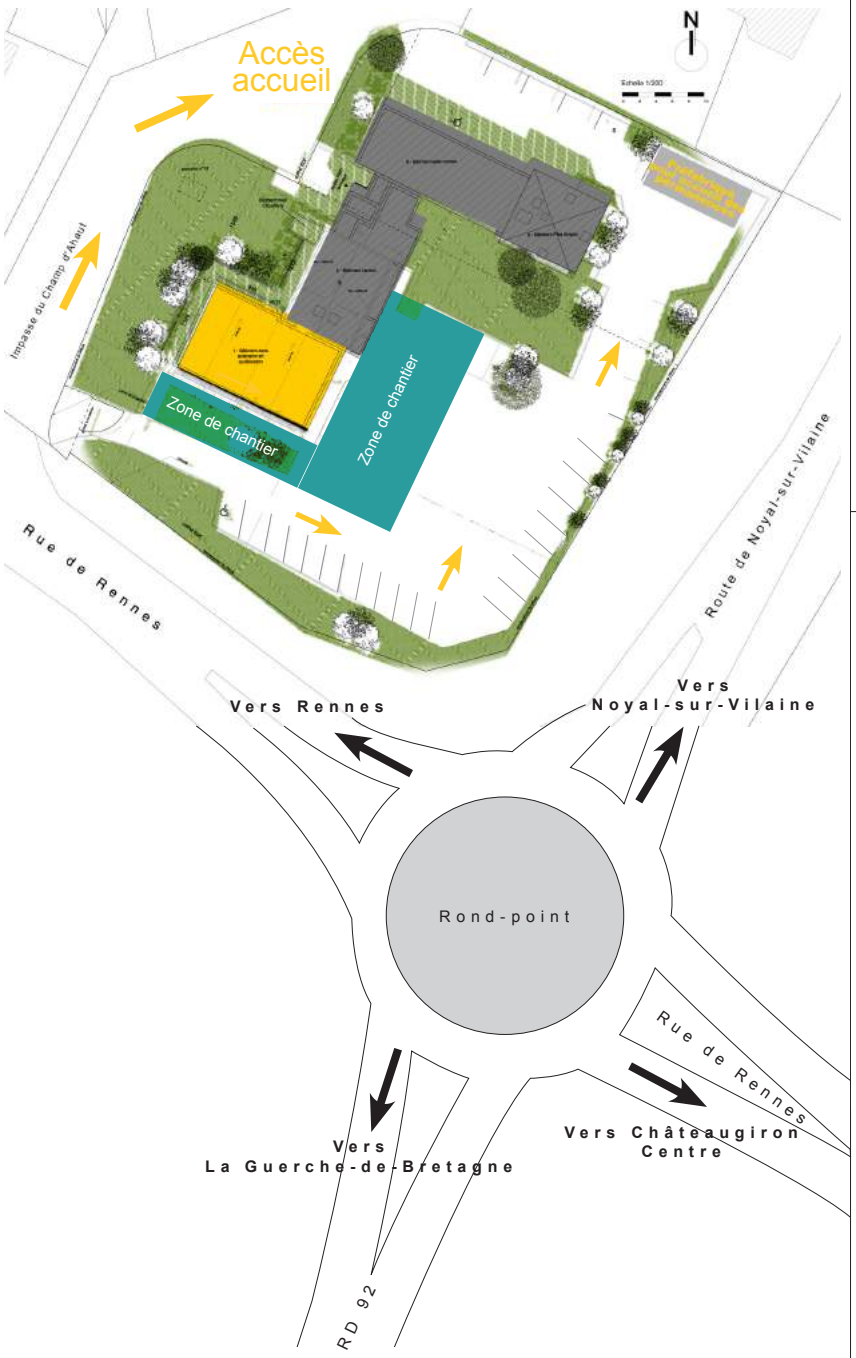

Festival Les Enchanteurs : appel à bénévoles

Êtes-vous prêts à vous replonger dans l'univers du Festival du Livre Médiéval et de l'Imaginaire ?
Vous souhaitez être bénévole 1 ou 2 jours pour l'accueil des auteurs, des artistes, du public, la logistique, la communication, la restauration ?
Contactez Sarah Coudray au 02 99 37 58 87 ou par mail à s.coudray@cc-payschateaugiron.fr ou auprès de votre médiathèque.

Belle affluence estivale pour l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme du Pays de Châteaugiron vous a proposé un été animé sur le territoire : apéro-concert, spectacle danse, balade sensorielle, conte jeune public, pique-nique géant,... Et aussi des visites guidées au Château de Châteaugiron.
Ce dynamisme a engendré une augmentation de 45% de la fréquentation de l'Office de Tourisme, alors que sur le département, l'ensemble des offices de tourisme n'ont enregistré que 12% de visiteurs supplémentaires.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Consultez les comptes-rendus :
www.cc-payschateaugiron.fr

Prochains Conseils communautaires

- Jeudi 16 novembre
- Jeudi 14 décembre

Le Conseil communautaire du 6 octobre

Le 21 septembre, le conseil approuve

- le bilan d'activité des 2 crèches communautaires Libellule et Coccinelle.
- le schéma de déploiement départemental 2018-2023 du très haut débit sur le territoire de la Communauté de communes (6 000 locaux professionnels et particuliers raccordés en 2023).
- la vente de terrains à 2 entreprises sur la zone d'activité La Richardière à Noyal-sur-Vilaine.
- la signature d'une convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine.
- l'acquisition d'une parcelle de terrain au Département pour la construction de logement de gendarmerie.
- l'attribution de marchés de travaux aux entreprises pour l'extension de locaux de la Communauté de communes.
- la répartition de la dotation de solidarité communale dont le montant s'élève à 1 314 445 €.

Le 6 octobre, le conseil élit

- le nouveau président.
- les 7 vice-présidents.

Le 19 octobre, le conseil approuve

- une nouvelle conseillère communautaire, Danièle Trillaud (Servon-sur-Vilaine) en remplacement d'Anne-Laure Loray.
- la modification des statuts communautaires : prise de la compétence GEMAPI, suppression de la compétence sur les zones de développement de l'éolien, nouvelle dénomination de la Communauté de communes en "Pays de Châteaugiron Communauté".
- la composition du bureau communautaire
- la désignation des délégués au SCoT du Pays de Rennes
- les attributions de compensation vers les communes
- la vente de terrains à 2 entreprises sur la zone d'activité de l'Ecopole à Noyal-sur-Vilaine.
- la validation de l'avant-projet définitif (APD) pour l'aménagement de l'Office de tourisme, 2 rue Nationale à Châteaugiron
- le choix du Cabinet CRAS de Rennes, pour la maîtrise d'oeuvre relative à la construction du nouvel équipement sportif situé à Noyal-sur-Vilaine.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE

Dominique Denieul, élu nouveau Président et un bureau modifié

Président :
Dominique Denieul

1ère Vice-présidente :
Marielle Muret-Baudoin
Développement économique

2è Vice-président :
Jacky Lechâble
Urbanisme - habitat

3è Vice-président :
Joseph Ménard
Environnement

4è Vice-président :
Joseph Jan
Transport - numérique

5è Vice-président :
Jean Lebouc
Finances

6è Vice-président :
Jean-Pierre Petermann
Actions solidaires - petite enfance

7è Vice-président :
Jean-Claude Beline
Sport - culture - tourisme

Le nouveau bureau de la Communauté de communes.

Les premiers mots du président

"Tout d'abord, je remercie Françoise Gatel pour le travail accompli sur le territoire. Construire un territoire n'est pas évident, celui-ci a su évoluer et arrive maintenant à quelque chose de cohérent.
On fait ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul, c'est cela une communauté, un territoire.
Il n'y a pas de petites ou grandes communes, mais des communes complémentaires. Il faut penser « Communauté ». Il est important de poursuivre nos relations avec les partenaires, travailler avec les territoires qui nous entourent, avec l'ensemble des élus, dans un esprit communautaire et de confiance. On sera dans la continuité en poursuivant les actions engagées pour garder l'attractivité de notre territoire qui n'est pas le fruit du hasard. C'est une réalité. Rien n'est acquis, il faut toujours se remettre en cause, toujours faire mieux pour garder un territoire équilibré et cohérent. Je tiens aussi à remercier les agents de la Communauté de communes formant une équipe extrêmement compétente, force vive et sûre ."

Quelques mots de Françoise Gatel, ex-présidente

"Une loi met fin à la possibilité d'exercer un mandat d'exécutif local et parlementaire. J'ai donc dû décider. C'est un choix difficile, car je crois profondément que les fonctions se complètent et sont utiles l'une à l'autre en raison de la « centralisation » des circuits de décision dans notre pays.
Après mûre réflexion, j'ai décidé, avec au coeur mon profond attachement pour le Pays de Châteaugiron, ses habitants, tous les acteurs qui font son dynamisme et tous les élus et personnel, de poursuivre mon mandat de Sénatrice.
J'ai été profondément heureuse dans ma fonction de Présidente de Communauté de communes du Pays de Châteaugiron, de ce que nous avons accompli ensemble. Je contribuerai maintenant avec vous, autrement mais aussi intensément à ce beau défi."

LE SPORT SUR LE TERRITOIRE

Facteur de cohésion sociale, le sport contribue au développement de notre territoire. La Communauté de communes est fortement engagée auprès des communes et des associations sportives pour faciliter les synergies entre clubs et accompagner leurs projets.

Le projet intérieur de la salle : un espace très convivial
Image non contractuelle - Cabinet CRAS - Rennes

LE FUTUR COMPLEXE SPORTIF COMMUNAUTAIRE

Un équipement de niveau régional pour 2020

Après un long travail de préparation pour répondre à la demande des associations et habitants, les élus ont validé le projet de nouvelle salle intercommunale conçue pour les événements sportifs et le public.

Ce n'est plus un projet, ce sera bientôt une réalité. Dans trois ans, en 2020, la nouvelle salle multisports intercommunale sera ouverte au public. **« C'est un projet que j'ai suivi depuis le départ. Je reste persuadé que, dans quelques années, on nous l'enviera à l'image d'Inoxia et du pôle tennis »**, confie Dominique Denieul, Président de la Communauté de communes.
Il restait trois cabinets en lice parmi la quarantaine de candidats au départ. C'est le projet de David Cras (Rennes) qui a été retenu à l'unanimité. L'architecte, ayant déjà réalisé le centre de secours situé à Châteaugiron et la médiathèque de Saint-Aubin du Pavail, sera donc chargé de coordonner les travaux sur cet important chantier de 3 575 000 € HT (hors options). La Communauté de communes, maître d'ouvrage, finance la totalité de l'équipement, déduction faite des subventions potentielles à venir de l'Etat, de la Région voire des fédérations sportives.

Un besoin bien identifié

« On s'est d'abord appuyé sur le diagnostic de l'ensemble des équipements du territoire et les attentes des associations », rappelle Dominique Denieul, évoquant la genèse du projet. **« C'est une demande qui part des associations avec un besoin bien identifié. Rien n'a été inventé au hasard »**.
Le besoin étant précisé, il restait à définir un projet balisé par onze adjectifs clairs : pratique, qualitatif, structurant, sportif, éducatif, fonctionnel, économe, durable, confortable, évolutif et partagé.
Un vaste challenge !
« Nous avons visité des équipements existants à Guichen et Redon avant la réalisation du cahier des charges et le choix du lieu », poursuit Dominique Denieul, précisant que suite au diagnostic sportif, le site Nominoë de Noyal-sur-Vilaine semblait le plus stratégique pour cet équipement.

Près de la voie express

Situé près du centre-ville et dans un pôle sportif déjà existant avec une très bonne visibilité près de l'axe Rennes-Paris, cet emplacement était tout indiqué. Cette implantation permet en outre de construire un équipement structurant dans ce secteur : la piscine Inoxia et le pôle tennis au sud, la salle multisports au nord de la Communauté de communes. Autre avantage et non des moindres : la mutualisation des parkings. Des places prévues s'ajouteront à celles existantes, sans oublier la future aire de covoiturage près de la voie express. Cet espace pourra ainsi accueillir un flot important de véhicules les jours de forte affluence.

Les chiffres clés

25 035 habitants
250 associations
8 500 adhérents en sports, loisirs soit 36% de la population (22% en France)
9 159 jeunes dont 5 000 élèves

La salle multisports occupera un emplacement stratégique près de la voie express - © *Google maps*

500 places assises

Cette salle intercommunale est aussi calibrée pour l'événementiel, pour des rencontres sportives importantes, avec 500 places assises. Avec 49 mètres de long, 24 de large et 9 de haut, on entre dans un équipement à échelle régionale. A titre d'exemple, il sera possible d'y installer neuf terrains de badminton. Basket, hand, volley, badminton, sports de combat, et même foot en salle… : l'éventail des utilisations est large.

Un mur d'escalade de 11 mètres

Cet équipement intercommunal comportera également, au rez-de-chaussée, un espace d'escalade « **C'est le second de niveau régional avec un mur de onze mètres de haut. Il y a un manque à ce niveau sur le territoire et les collèges seront amenés à utiliser cet espace de façon régulière** », poursuit Dominique Denieul évoquant cette nouvelle discipline très en vogue sur le bassin rennais. Une installation qui intéressera fortement aussi les clubs de la région à l'occasion de rencontres événementielles « **On a dejà une forte demande. Le mur sera très sollicité** ».
La salle n'est pas un équipement spartiate axé sur une pratique sportive olympique pure. L'accent a été mis sur une bonne intégration du public. Dès le parvis, les visiteurs découvriront un vaste hall d'accueil, une zone de convivialité, une terrasse extérieure et surtout une vaste salle de réunion-réception, type espace VIP, d'où on pourra surplomber les rencontres sportives.

Début des travaux en octobre 2018

Les travaux devraient démarrer dans un an, en octobre 2018, pour une livraison en mars 2020. « **Ce sera une des premières salles intercommunales dans le secteur car il y en a peu autour de Rennes. La compétence sportive reste communale. La Communauté de communes continuera de verser une aide de 20% dans les projets habituels, voire 50% pour les clubs communautaires** ».

Réaliser un tel équipement sur un territoire de plus de 25 000 habitants, en partant des besoins du terrain, n'était pas évident, surtout dans le contexte budgétaire difficile actuel. L'objectif a été atteint grâce à la mutualisation. Faire mieux en se regroupant : la vieille maxime n'a pas pris une ride.

L'INTERCOMMUNALITÉ MET L'ACCENT SUR LE SPORT ET LES LOISIRS

Parmi les gros postes budgétaires en 2017, il faut d'abord citer les subventions pour la construction ou la réhabilitation d'équipements communaux, à hauteur de 20%.
Comme on le constate, après les gros investissements comme Inoxia, le pôle tennis et bientôt la salle de sport, la Communauté de communes consacre une part importante de son budget au fonctionnement.
En cinq ans, l'intercommunalité financera ainsi un total équivalent au projet de la nouvelle salle de sport située à Noyal-sur-Vilaine. Après la construction, il faut gérer les équipements car la vie continue !

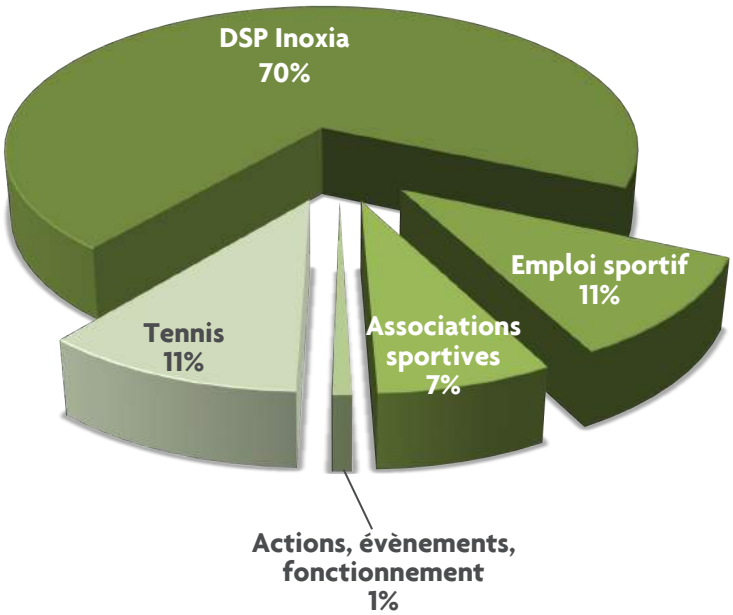

LAURENT LOISEL, RESPONSABLE DU SERVICE DES SPORTS

" J'aime les nouveaux défis "

Laurent Loisel, 42 ans, vient de prendre ses fonctions de responsable du service des sports à la Communauté de communes, un poste où il succède à Clément Thoraval qui poursuit sa carrière en région parisienne. **« J'ai été très bien accueilli et je découvre encore le poste »**, confie Laurent pas spécialement dépaysé, arrivant en voisin de la ville de Vitré où il a été coordinateur jeunesse pendant dix ans.
« La mission du poste est intéressante et j'aime les nouveaux défis », avoue cet ancien entraîneur de rugby. Le travail ne manquera pas à Laurent qui poursuivra les initiatives lancées par Clément à l'image des animations comme "Bien dans ton sport", "Sport & Co", "Tennis à l'école", sans oublier le dispositif "Sport-Santé" avec l'EHPAD.

L'intercommunalité évolue pour s'adapter au monde associatif. C'est dans ce contexte que Laurent entend poursuivre la réflexion sur un groupement d'employeurs. Pourquoi cette nouvelle structure ? **« Nous comptons 43 salariés sportifs, à temps partiel, sur le territoire. Une telle association gèrera tous les emplois et facilitera les remplacements et les formations. Ce sera beaucoup plus simple pour les responsables des clubs »**, poursuit Laurent qui aidera à la mise en place de cette nouvelle structure tout en s'attaquant au chantier de la nouvelle salle de sport.
Laurent entend s'impliquer à fond dans le challenge du futur équipement à Noyal-sur-Vilaine **« Il s'agit de bien anticiper en ciblant les meilleurs choix techniques pour aider les élus à la décision finale »**.

LOCATION DE VTT POUR LES JEUNES VÉTÉTISTES

Dans le cadre de ses actions, la Communauté de communes souhaite permettre l'accès aux différentes pratiques sportives au plus grand nombre.
A cet égard, la pratique du VTT nécessite du matériel spécifique onéreux pouvant être un frein à la découverte de ce sport et à sa pratique. Afin de remédier à cet obstacle, la Communauté de communes a décidé d'acquérir et de prêter à un tarif très modeste, des VTT à la section cycliste de Châteaugiron. Cette location se fera aux jeunes âgés de 14 ans maximum dans l'année.
Un premier VTT a été loué au prix de 50€ l'année pour la nouvelle saison sportive à Johann, licencié du club de vélo de Châteaugiron.
Sa maman précise " **Mes deux garçons et mon mari pratiquent le VTT. C'est un gros budget à chaque fois de changer les vélos au fil de leur croissance. C'est donc une vraie opportunité que nous propose la Communauté de communes.** "

NOUVEAU : L'AÏKIDO
Depuis septembre, découvrez ce nouveau sport à Domloup

En savoir plus

Contacts :
Eric BAYET
06 75 38 27 52
acdc.aikido@gmail.com
(À partir de 14 ans)

Un sport ancestral japonais : l'Aïkido.

Il s'agit d'un art martial japonais créé dans les années 40. Les techniques utilisées visent à neutraliser l'adversaire, non à le vaincre. Dans l'esprit de l'aïkido, il n'y a pas de combat, pas de compétition, pas de vainqueur puisque pas de vaincu.
L'aïkido permet de détruire l'agressivité de son adversaire en lui démontrant l'inutilité de son attaque. Discipline physique et morale complète, l'aïkido permet d'acquérir une parfaite maîtrise de soi tout en assurant un développement harmonieux du corps.
Il est ainsi accessible à tous.

Depuis septembre, Eric Bayet dispense ses cours dans le dojo de Domloup (espace Waldeck Rousseau), les lundis de 19h à 21h et les samedis de 10h à 12h.

En savoir plus

Contacts :
Athlétic Club de Haute-Vilaine
Arnaud Bernier
06 27 53 40 27
www.achv.club

LE CLUB D'ATHLÉTISME DE NOYAL-SUR-VILAINE LABELLISÉ CLUB SPORTIF INTERCOMMUNAL

Le départ d'une course de jeunes lors des Foulées de Noyal-sur-Vilaine en mai dernier.

Avec 680 licenciés provenant de 35 communes des environs, le club d'athlétisme de Noyal-sur-Vilaine, l'ACHV*, décolle sur les pistes synthétiques, les chemins de rando et le macadam de nos départementales, avec de belles performances en entrant, en 2016, dans le top 8 des meilleurs clubs de l'Hexagone.
« Depuis que nous faisons partie du HBA, nous avons rejoint l'élite de l'athlétisme en France »**, confie Arnaud Bernier, président de l'association. **« Nous sommes capables d'accueillir tout le monde et ceux qui le veulent peuvent accéder au plus haut niveau sans changer de club »**, précise Florence Taillefer, responsable de la communication de l'association, évoquant les 350 jeunes de 6 à 18 ans qui s'entraînent toutes les semaines sous la conduite de 30 bénévoles, avec une philosophie majeure : **« Dispenser un enseignement de qualité à partir d'une bonne formation de l'encadrement, bon pour l'esprit du club et les résultats. »**

La moitié des effectifs sont du territoire

« La moitié de nos adhérents provient du territoire » poursuit le président. Avec les archers de Domloup et les nageurs de l'OCC Natation Châteaugiron-Cesson, l'association Noyalaise entre dans le cercle restreint des détenteurs du label sportif intercommunal. Avec des avantages : **« Les subventions communautaires aident au fonctionnement et à l'investissement. Nous avons ainsi pu acquérir un nouveau tapis pour le saut et, bientôt, une cage de lancer »** ajoute Arnaud, tandis que Florence met en avant les engagements **« Nous devons notamment être présents sur les six communes pour faire découvrir la pratique de l'athlétisme »**. École d'athlétisme, course sur route et trail, marche nordique, musculation et fitness : l'ACHV se décline en quatre grands pôles. Avec un engouement récent pour la marche nordique, une jeune section de 140 adhérents a su épouser l'air du temps et progresse très vite.
Avec près de 700 licenciés, l'ACHV a le vent en poupe. La recette ? La convivialité et le partage entre générations.

**Athlétic Club de Haute-Vilaine*
***HBA Haute Bretagne Athlétisme*

Florence Taillefer et Arnaud Bernier

LES BRÈVES ÉCONOMIQUES

La semaine économique et le salon de l'artisanat organisés par Le Club des Entreprises

Une nouvelle édition remarquable

La semaine économique, organisée par le Club des Entreprises du Pays de Châteaugiron du 9 au 15 octobre, s'est articulée autour de deux évènements principaux :

Visites d'entreprises pour des collègiens

450 élèves de 4e des collèges du territoire (Victor Segalen et Sainte-Croix de Châteaugiron, Jacques Brel de Noyal-sur-Vilaine) ont visité 26 entreprises du territoire. Le transport a été pris en charge par la Communauté de communes. Les jeunes ont pu découvrir près de 130 métiers. Ils ont pu percevoir des métiers dans le vent comme web-designer (Alkante), traditionnels comme la vente (Hyper U, Leclerc), la comptabilité (Cabinet Pannetier Bécel Morio), spécialisés (EMO), manuels (Castel menuiserie, CVP, Euroc Affutage), agro-alimentaires (Bridor, Triballat, Bordier), et le milieu agricole (6 exploitations).

« Ce fut l'occasion lors de cette opération, nommée "Viens découvrir les métiers dans mon métier", d'un premier contact avec le monde complexe du travail avant les stages en entreprises programmés en classe de 3e », justifie Christian Niel, organisateur de la semaine économique au sein du Club d'Entreprises.

Salon de l'artisanat

33 artisans et entreprises se sont quant à eux regroupés salle Tréma à Noyal-sur-Vilaine du 13 au 15 octobre pour exposer leurs savoirs-faires. Près de 1 400 personnes se sont déplacées pour découvrir les corps de métiers présents sur le territoire et construire leurs projets avec eux. De potentiels clients ont calé des rendez-vous pour leur rénovation ou décoration d'habitat.

Le salon a été ponctué par des conférences sur l'habitat, des concours de coiffure faisant participer des apprentis en BEP, CAP et maîtrise du Département. Toutes les coiffures étaient en lien avec avec l'artisanat. Résultat : du bois, des fils, de l'ardoise, entre autres, entre-mêlés dans de splendides chignons.

Les exposants et organisateurs sont ravis de leur week-end et vous donnent d'ores et déjà rendez-vous dans deux ans.

Des élèves lors de la visite de la ferme de Pascal Jamois à Ossé.

Dominique Denieul - Président de la Communauté de communes, Françoise Gatel - Sénatrice, Philippe Plantin - Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Marielle Muret-Baudoin - Maire de Noyal-sur-Vilaine, Olivier Chagot - Vice-président du Club des entreprises, Christine Cloarec - Députée, Christian Niel, organisateur, lors de l'inauguration du salon de l'artisanat.

Les allées du Salon de l'Artisanat.

Lors du concours de coiffure, au Salon de l'Artisanat.

Les zones d'activité intercommunales en quelques chiffres

8 147 emplois salariés privés
1 500 contacts entreprises par an
500 nouveaux emplois ancrés sur la Communauté de communes en 18 mois
Projets : 265 nouveaux emplois estimés sur 2018

LES ZONES D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rester compétitif et attractif

Les zones d'activité sont désormais gérées par la Communauté de communes devenue l'interlocuteur unique pour les entreprises.

La zone d'activité Ecopôle à Noyal-sur-Vilaine

Depuis ce 1er janvier 2017, les zones d'activité communales sont intégrées au sein des intercommunalités. La Communauté de communes gère désormais quinze zones d'activité dont six nouvelles avec La Richardière nord et sud, La Giraudière, La Rivière à Noyal-sur-Vilaine, L'Olivet sud à Servon-sur-Vilaine et le Prée à Piré-sur-Seiche.

Un transfert de compétences avec des avantages et des inconvénients ?

« C'est en fait une simplification et une opportunité offerte aux communes et à la Communauté de communes d'avoir un interlocuteur unique auprès des entreprises pour toutes les questions concrètes de l'installation à la recherche d'emploi-via le PAE (Point Accueil Emploi) », précise Marielle Muret-Baudoin, Vice-présidente en charge du développement économique.

3,5 millions d'euros sur cinq ans

Des actions concrètes sont déjà lancées comme le programme d'aménagement et d'entretien des zones d'activité, avec une enveloppe conséquente de 3,5 millions d'euros sur cinq ans. Voirie, mobilier urbain, signalisation, eaux pluviales, espaces verts, … Tous ces travaux seront placés sous le sceau de l'harmonie et de la cohérence dans un souci d'optimisation de la performance de l'action publique.

« Après un appel d'offres, tous ces travaux seront confiés à une même entreprise dans le cadre d'un marché global de performance avec une obligation de résultats. Nous allons ainsi optimiser les travaux d'entretien et de remise en état en maîtrisant nos coûts », ajoute Marielle Muret-Baudoin qui entend ainsi valoriser les espaces industriels.

Promouvoir l'image économique du territoire

Cette action globale vise aussi à promouvoir l'image du territoire en termes d'emplois. **« Les anciennes zones d'activité retrouveront une attractivité forte à l'image de celles récemment aménagées par la Communauté de communes, et bénéficieront toutes d'un cadre de qualité »**, conclut Marielle Muret-Baudoin soucieuse d'aider les 852 entreprises constituant la ressource financière majeure de l'intercommunalité. Une politique économique qui permet déjà d'afficher un taux de chômage sur le territoire de 6,6 % (10% au niveau national).

Marielle Muret-Baudoin
« Nous simplifions les demarches et offrons un cadre de qualité aux entreprises »

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Aprosios Energie

Le solaire, une solution compétitive et inépuisable

En savoir plus

Contacts :
Aprosios Energie
ZA, 14 rue Sainte-Croix
35410 Châteaugiron
02 99 37 60 74
contact@aprosios.com
www.aprosios.com

Julie Pauchet, assistante commerciale, et Christophe Lefeuvre, gérant présentent un panneau photovoltaïque qui capte l'énergie solaire.

Le réchauffement climatique est devenu une réalité en Bretagne. Une occasion pour Aprosios Energie de s'inscrire dans la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à partir d'une ressource en progression constante... et gratuite.

La tendance se confirme depuis la COP 21 : l'énergie solaire a de plus en plus le vent en poupe dans l'Hexagone. Christophe Lefeuvre l'a senti déjà en 2008 quand il a quitté son emploi dans la téléphonie mobile pour créer Aprosios Energie, dans la ZA de Sainte-Croix à Châteaugiron.

Son entreprise est spécialisée dans la distribution en matériel solaire photovoltaïque, du panneau au compteur en passant par les câbles, les onduleurs et les structures de pose.

Ses clients ? Uniquement des installateurs agréés - des binômes électricien-couvreur - qui lui demandent des conseils et lui commandent du matériel.

De l'auto-consommation

Aprosios s'approvisionne ensuite directement chez le fabricant pour des chantiers oscillant entre 5 et 800 m² chez les particuliers et dans les entreprises. **« 85% des usines sont en France et le reste en Europe. La plus proche est d'ailleurs à Nantes »**, indique Christophe qui travaille ainsi avec une bonne centaine d'installateurs sur le grand ouest. Pour faire face à la progression du marché, il a recruté une assistante commerciale via le Point Accueil Emploi : **« Le PAE a été très réactif pour répondre à ma demande »**. Alors efficace l'énergie solaire en Bretagne ? **« Tous ceux qui ont des panneaux sont prêts à refaire une installation. Cela fonctionne bien et c'est toujours rentable »**, poursuit le gérant qui tient à préciser que les utilisateurs pratiquent surtout l'auto-consommation puis vendent le surplus à EDF pour une utilisation dans le même secteur. **« Quand on revend de l'énergie, c'est le voisin qui l'utilise »**.

Un argument de poids

Les esprits ont beaucoup évolué depuis les débuts chaotiques du solaire vers 2005. Surtout quand on reçoit sa facture d'électricité ! **« On s'attend à une augmentation des prix d'EDF de 5% par an »** ... ce qui peut donner 50% au bout de dix ans. Un bon argument pour se rapprocher du soleil quand on sait qu'une installation moyenne familiale coûte entre 8 et 11 000 €, avec une durée de vie de 30 à 35 ans.

Pour lui, l'autoconsommation est une réalité avec un bel avenir sur la Communauté de communes qui possède un bon taux d'ensoleillement **« On peut produire de l'électricité chez nous de 8h à 19h30 »**, conclut Christophe Lefeuvre montrant son compteur Linky avec moins de 20 watts affichés ! **« Les gens savent désormais que le solaire est une solution inépuisable et compétitive »**.

En savoir plus

Contact :
SMICTOM
02 99 74 44 47

Horaires du Valoparc :
Lundi : 10h-12h / 14h-18h
Mardi : Fermé
Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
Jeudi : 14h-18h
Vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 14h-18h

VALOPARC : LA DÉCHÈTERIE NOUVELLE GÉNÉRATION

Valoparc du Pavail

La nouvelle déchèterie du territoire ouvrira mi-novembre à la ZA du Pavail, près de la plateforme bois.

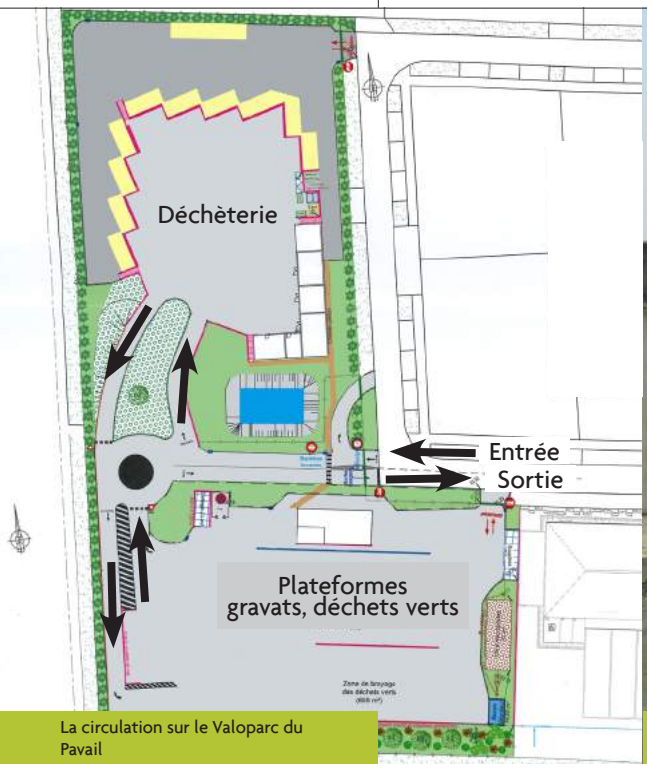

La circulation sur le Valoparc du Pavail

Les emplacements des futures bennes.

À Châteaugiron, la déchèterie devient trop petite pour répondre au mieux à l'affluence des usagers. Son emplacement, près d'un lotissement, n'est pas non plus optimal. Le Valoparc du Pavail, situé sur la commune de Saint-Aubin du Pavail, remplacera donc cette déchèterie dès mi-novembre.

Une déchèterie nouvelle génération pour mieux valoriser les déchets

Afin de valoriser plus et mieux les déchets issus des déchèteries en diminuant notamment les quantités enfouies pour augmenter les quantités recyclées, le SMICTOM Sud-Est 35 a imaginé un nouveau concept de déchèteries : le Valoparc.
Le premier a été construit en 2016 à Vitré.
Un déchet peut être traité de plusieurs façons. Les objets en bon état peuvent être réutilisés. Certains déchets peuvent être recyclés, c'est-à-dire que la matière est récupérée pour fabriquer de nouveaux objets. D'autres sont incinérés dans le but de créer de l'énergie. Les derniers sont enfouis, sans aucune valorisation. L'objectif du SMICTOM est de limiter au maximum l'enfouissement.

Le site sera organisé en deux grands secteurs

En bas, les plateformes accueilleront à même le sol les déchets verts comme aujourd'hui, mais aussi les gravats et le plâtre. Ainsi, tous les dépôts lourds seront facilités.
En haut, un espace central de stationnement est prévu. Sur le principe d'un supermarché inversé, l'usager prendra un charriot et fera le tour des bennes et des caissons pour y déposer ses déchets. Les horaires d'ouverture restent inchangés.

Un accès par carte

Les demandes de cartes* ne sont pas nécessaires puisqu'elles ont été faites lors du passage des ambassadeurs. Chaque année, 18 passages** seront crédités. La carte pourra être rechargée sur demande en cas de besoin exceptionnel (déménagement, urgences sanitaires...). L'objectif pour chacun est d'optimiser ses déplacements en regroupant ses déchets.
Pour tout nouvel habitant du territoire, il faudra contacter le SMICTOM.

** Si vous n'avez pas reçu vos cartes, contactez le SMICTOM.*
*** pour les particuliers.*

De nombreux déchets peuvent être déposés en déchèterie :

LES ENCHANTEURS : FESTIVAL DU LIVRE MÉDIÉVAL ET DE L'IMAGINAIRE

Une 6è édition autour de la "Mystérieuse nature"

En savoir plus

www.lesenchanteurs-payschateaugiron.fr

Les horaires du festival :
Samedi 25 nov. : de 13h30 à 19h
Dimanche 26 nov. : de 10h à 19h
Samedi 25 à 21h et dimanche 26 nov. à 17h : La Châteaugi'ronde du veilleur de nuit.

L'affiche illustrée par Chiara Arsego

Le festival investira le château, la ville et le Pays de Châteaugiron pour deux journées exceptionnelles, autour de la thématique « Mystérieuse Nature » !
Tantôt sublime et apaisante, tantôt puissante et terrifiante, la nature est une source d'inspiration foisonnante pour les auteurs et illustrateurs, que ce soit pour des œuvres historiques, fantastiques ou légendaires.
Ainsi, 26 auteurs et illustrateurs dédicaceront leurs romans, BD, albums jeunesse et essais.

Des activités variées

La grande librairie, les éditeurs, les rencontres littéraires dans la ville ; des contes, spectacles équestres et déambulations ; une taverne et un marché médiéval. Et plein d'autres surprises tout au long du week-end.

Avec près de 6 000 visiteurs lors de sa dernière édition, le festival des Enchanteurs s'attache à émerveiller tous les publics et leurs imaginaires !

En complément du programme de ses deux jours, de nombreuses actions sur toutes les communes du territoire sont proposées :

- Rencontres scolaires dans les écoles du Pays de Châteaugiron avec les auteurs du festival du 21 au 24 novembre (500 élèves).
- Soirées contées dans les communes de Domloup, Noyal-sur-Vilaine et Piré-sur-Seiche les 23 et 24 novembre.
- Expositions des illustrations originales de Chiara Arsego dans le réseau des médiathèques du Pays de Châteaugiron (suite à sa résidence au printemps 2017 durant laquelle elle a rencontré près de 600 personnes dans les écoles, centres de loisirs, EHPAD et médiathèques du territoire).
- Soirée jeux de rôle à l'auberge "Le Temps qu'il faut" à Piré-sur-Seiche.
- Exposition « Rétrospective des Enchanteurs » à l'Office de Tourisme.
- Visites historiques et ateliers au château du Bois Orcan à Noyal-sur-Vilaine.
- Programmation de films jeunesse au cinéma de Châteaugiron.

Venez nombreux et en famille, l'entrée est gratuite !

CIRCUIT DU PATRIMOINE

Une balade culturelle au cœur de Piré-sur-Seiche

Ces parcours d'interprétation donnent un sens à l'environnement culturel et naturel qui nous entoure, par une approche vivante du patrimoine. Après Châteaugiron, Noyal-sur-Vilaine, Domloup puis Ossé, c'est désormais Piré-sur-Seiche qui s'investit dans ce projet.

En savoir plus

Contact :
Office de tourisme
02 99 37 89 02
office-tourisme@cc-payschateaugiron.fr
www.tourisme-payschateaugiron.fr

Du presbytère à l'ancienne mairie, des rues qui abritaient les commerces d'antan au château des Pères en passant par la chapelle de la Croix-Bouëssée, le patrimoine de Piré-sur-Seiche n'aura plus de secrets pour vous.

Au coeur de ce circuit, un domaine merveilleux : le château des Pères

Aujourd'hui le château, remarquablement restauré, est privé. Son parc, rythmé par des sculptures contemporaines monumentales, est ouvert au public toute l'année. À proximité, le parc du Conseil départemental offre une jolie balade.

Un circuit grand public

Les circuits du patrimoine se déclinent sous différents formats : les panneaux, que vous retrouverez aux différents points d'intérêt de la ville. Une application mobile vous offrira des informations complémentaires. Une brochure est disponible à l'Office de Tourisme, à la Communauté de communes et en Mairie de Piré-sur-Seiche.

Un circuit co-construit

Depuis septembre 2016, les témoignages des passionnés de patrimoine et collectionneurs d'anciennes cartes postales de la commune sont venus agrémenter le travail de Valérie Rouault, responsable médiathèque, et des conseillers municipaux, comme Armelle Hauchecorne, le tout en coordination avec l'Office de tourisme.

"L'histoire locale est pour moi une passion. Dans les recherches faites pour ce circuit du patrimoine, j'ai été bien aidée par ma mère (Michelle Lapeyre) et ma nièce (Laureline Cogné) aux Archives départementales et municipales. Il s'agit d'un travail de fourmis pour démêler les croyances de l'histoire... Bien sûr, il reste beaucoup à faire pour compléter nos connaissances actuelles, avis aux amateurs !" précise Valérie Rouault.

"Merci à tous ceux qui ont permis l'élaboration de ce parcours du patrimoine. Pour ma part, j'ai été ravie d'écouter les anciens Piréens raconter la vie de notre commune et de découvrir certaines anecdotes. Belle visite à tous", ajoute Armelle Hauchecorne.

Valérie Rouault et Armelle Hauchecorne, en charge de la réalisation de ce nouveau circuit

LES EHPAD DE LA COM'COM FONT PEAU NEUVE

Les Jardins du Castel à Châteaugiron et Saint-Alexis à Noyal-sur-Vilaine

Contacts

Maison Saint-Alexis
Rue du Patis Simon,
35530 Noyal-sur-Vilaine
02 99 04 12 62

Les Jardins du Castel
12 Rue Alexis Garnier,
35410 Châteaugiron
02 99 37 40 12

Le bâtiment en constuction, à l'EHPAD Les Jardins du Castel

Les travaux viennent de commencer à l'EHPAD Saint-Alexis.

Les Jardins du Castel

Une construction en béton cellulaire se dresse déjà le long de la rue Alexis Garnier. Le nouveau bâtiment de l'EHPAD construit sur l'ancien parking va modifier totalement le paysage des Jardins du Castel. **« Avec 121 résidents, nous sommes l'un des plus importants établissements du département »**, indique Michel Barbé, directeur de l'établissement qui compte 100 salariés.
Face à la demande et aux nouvelles normes, de nouveaux travaux ont été lancés en octobre 2016. **« Nous avons décidé de construire un nouveau bâtiment de 44 places en remplacement de celles du bâtiment "Les Oiseaux", où les conditions d'accueil ne sont plus adaptées à des personnes de plus en plus dépendantes, pour un coût total de 6 000 000 € »**, poursuit le directeur. **« Nous n'aurons pas de lit supplémentaire. C'est un transfert d'un bâtiment à un autre ».**

Avec ce nouveau bâtiment, les résidents disposeront en mars 2018, d'un équipement plus fonctionnel mieux adapté aux problèmes liés à la dépendance et au vieillissement. C'est une raison qui a conduit la Communauté de communes à financer les locaux de l'accueil de jour Alzheimer dans la résidence **« Le Castel Aristide ».**

Saint-Alexis

Une immense grue surplombe la maison de retraite à Noyal-sur-Vilaine : c'est le chantier du siècle pour cet EHPAD qui sera totalement modernisé. L'ancien bâtiment d'origine, datant des années 1900, ne répondait plus aux normes de sécurité. **« Nous n'avions plus le choix. Il fallait lancer des travaux ou fermer ! »,** confie Louis Hubert, Président de l'association Saint-Alexis désormais propriétaire de l'établissement acheté à la congrégation des sœurs de Broons.

« Le bâtiment sera beaucoup plus fonctionnel avec des salles à manger à chaque niveau ».
A l'image des travaux, le budget est aussi de taille : 7 600 000 € pour l'ensemble. L'association a emprunté 4 500 000 €, le Département a versé une subvention de 1 800 000 € et l'ARS* 1 000 000 €. La Communauté de communes, ayant pour compétence l'aide aux personnes âgées, apporte une aide de 200 000 €. Les 100 000 € restant sont de l'autofinancement. L'EHPAD pourra ainsi offrir 114 places et six pour l'accueil de jour, le tout dans un ensemble bien adapté pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. Un investissement qui répond aux besoins d'aujourd'hui et surtout de demain.

**Agence Régionale de Santé.*

Pays de Châteaugiron Communauté

INFORMATIONS PRATIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHÂTEAUGIRON

16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
www.cc-payschateaugiron.fr
02 99 37 67 68 - ccpc@cc-payschateaugiron.fr
Lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

POINT ACCUEIL EMPLOI

Antenne de Châteaugiron
16 rue de Rennes - 35410 Châteaugiron
02 99 37 39 10
pae.chateaugiron@cc-payschateaugiron.fr
Lundi : 14h-17h - Mardi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Antenne de Noyal-sur-Vilaine
Rue du Pâtis Simon - 35530 Noyal-sur-Vilaine
02 99 37 58 76 - pae.noyal@cc-payschateaugiron.fr
Lundi : 14h-17h - Mardi au vendredi : 9h-12h l'après-midi sur rendez-vous.

Permanences de la mission locale (16-25 ans)
Mardi à Noyal-sur-Vilaine
Mercredi et vendredi à Châteaugiron sur rendez-vous (contacter le PAE)

LOCATION DE SALLES

Familia à Servon-sur-Vilaine : 2 salles (190 ou 75 pers.)
Tréma à Noyal-sur-Vilaine : 1 salle (400 personnes)
Contact : Stéphanie Galon - 02 99 37 67 68

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Contact : Élisabeth Seguin - 02 99 37 67 68

HABITAT

Permanence Architecte - Conseiller
Permanence le 2e mercredi matin de chaque mois sur rendez-vous, au siège de la Communauté de communes.
Contact : Stéphanie Galon – 02 99 37 67 68

Travaux d'amélioration de votre maison
Bénéficiez d'une aide pour rénover votre maison en appelant le CDHAT au 02 99 28 46 50 ou le PACT HD35 au 02 99 79 51 32

Diagnostic énergétique
Bénéficiez d'une subvention pour la réalisation d'un audit énergétique de votre maison
Contact : Guillaume Davenel - 02 99 37 08 50

LE SERVICE D'INFORMATION PETITE ENFANCE (SIPE)

Crèche Coccinelle (Noyal-sur-Vilaine) : mardi de 16h à 19h
Crèche Libellule (Châteaugiron) : jeudi de 16h à 19h
Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 9h à 17h
Contact : Lucile Laurent - 07 60 80 71 62
ou petite.enfance@cc-payschateaugiron.fr

CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Horaires : du lundi au vendredi de 7h à 19h

Crèche Libellule à Châteaugiron :
02 99 00 28 50 (18 avenue Pierre Le Treut)

Crèche Coccinelle à Noyal-sur-Vilaine :
02 99 04 13 05 (2 rue du Moulin)

Inscription : www.inscription.creche-attitude.fr
ou en appelant le Pôle Familles de Crèche Attitude au 01 46 94 91 75 (pour toute demande de places, pré-inscription indispensable)

OFFICE DE TOURISME

Le château - 35410 Châteaugiron - 02 99 37 89 02
office.tourisme@cc-payschateaugiron.fr
www.tourisme-payschateaugiron.fr

PISCINE INOXIA

La Perdriotais - 2 rue du Centaure - 35410 Châteaugiron
02 99 04 10 30 - inoxia1@orange.fr
www.piscine-inoxia.com

PÔLE TENNIS LES COURTS DU BOIS

Contact : Jocelyne Olivier - 02 99 37 67 68 (communauté de communes)

DÉCHÈTERIES

Châteaugiron : Route de Servon-sur-Vilaine - 35410 Châteaugiron
Valoparc (Saint-Aubin du Pavail) : ZA du Pavail - 35410 Saint-Aubin du Pavail
Lundi : 10h/12h et 14h/18h - Mercredi : 9h/12h et 14h/18h
Jeudi : 14h/18h - Vendredi : 9h/12h et 14h/18h
Samedi : 9h30/12h30 et 14h/18h
Noyal-sur-Vilaine : Zone artisanale de La Rivière - 35530 Noyal-sur-Vilaine
Lundi : 10h/12h - Mercredi : 10h/12h et 14h/18h
Vendredi : 14h/18h - Samedi : 9h30/12h30 et 14h/18h